

Lyon, jeudi 11 mars 2021

## **Ingénierie d'Etat Gratuité pour les communes rurales**

*L'association des maires ruraux de France salue la décision du 10 mars 2021 du Conseil d'Administration de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) d'accorder gratuitement, à l'ensemble des communes rurales, l'accès aux services d'accompagnement sur mesure de l'ANCT pour des projets communaux.*

*C'est une reconnaissance de la spécificité des communes rurales, puisque l'ANCT s'engage à apporter à titre gratuit un appui en matière d'ingénierie auprès des territoires les plus fragiles.*

*Cette nouvelle ingénierie est à solliciter par les maires auprès du préfet de département pour les aider dans les projets dits complexes et pour lesquels ils ne disposent ni par la commune, l'EPCI ou l'éventuelle agence départementale de solutions pour les aider à démarrer ou mener à bien un projet communal.*

*L'AMRF siège au sein de l'ANCT et a défendu cette proposition qui prend acte aussi de la vitalité du monde rural à s'engager dans des actions de développement.*

*Pour le Bureau,  
Michel Fournier,  
Président de l'AMRF*

**#macommuneestutile**

### **CONTACT PRESSE :**

Cédric Szabo, directeur // Association des Maires Ruraux de France  
06.85.76.94.90 // 04 37 43 39 80 // [cedric.szabo@amrf.fr](mailto:cedric.szabo@amrf.fr) // [amrf@amrf.fr](mailto:amrf@amrf.fr) // @maires\_ruraux